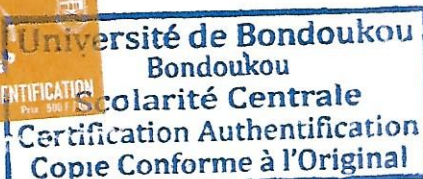


UNIVERSITÉ FELX HOUPHOUËT BOIGNY



UFR SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ  
CENTRE DE RECHERCHES ARCHITECTURALES ET URBAINES (CRAU)

**CRAU**



Abidjan, le 28 avril 2024

Monsieur KOUTOUA  
Amon Jean-Pierre

CÔTE D'IVOIRE

N°84/MESRS/UFHB/UFR-SHS/CRAU

**Objet :** Acceptation de candidature pour le poste de chercheur associé au Centre de  
Recherches Architecturales et Urbaines (CRAU)

Monsieur,

Comme suite à votre demande du 21 mars 2024 concernant un poste de chercheur associé au CRAU, elle a été soumise à l'ensemble des chercheurs permanents qui, seule, habilitée à attribuer le titre de chercheur associé en vertu de l'article 8 du règlement intérieur du CRAU.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que votre candidature a été retenue pour le poste de chercheur associé au Centre de Recherches Architecturales et Urbaines (CRAU) de l'année universitaire 2024-2026, renouvelable.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Directeur  
  
Dr Poma Idriss TRAORE